

Après trois réunions infructueuses avec l'administration locale et régionale, le SNCTA ne peut que constater que rien n'avance concernant l'organisation du travail pour 2025. Bien que les besoins opérationnels et les solutions nécessaires fassent consensus au niveau local, le blocage persiste à cause de décisions imposées par la direction des opérations.

Ces décisions - dogmatiques et déconnectées - ignorent l'expertise locale et négligent les réalités opérationnelles. À Montpellier, la fermeture du centre se joue parfois à un PC près. Malgré une hausse continue du trafic et une complexité croissante du travail des contrôleurs, l'administration centrale semble peu sensible à l'urgence d'une organisation opérationnelle adaptée et fiable, aggravant le sentiment d'abandon des agents et épuisant ses encadrements intermédiaires.

Alors que l'échéance du CSA approche, seule la proposition du SNCTA, qui s'appuie sur l'organisation de travail des années précédentes, offre une base opérationnelle solide pour répondre en toute sécurité à la continuité et à l'efficacité du service. Seule une organisation adaptée, robuste, voulue (et soutenue) par les contrôleurs de l'OCM permettra une année 2025 sereine.

Il est impératif que l'échelon central abandonne son principe de décisions verticales et collabore avec les encadrants locaux dont la connaissance des besoins opérationnels est incontournable.

Le centre, ses contrôleurs et ses usagers méritent mieux!